



THÉONORME

Votre allié conformité

LES MÉMOS DE THÉO NORME

SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE OUVERTS OU FERMÉS ET NIVEAUX D'ACCÈS

En fonction des différents fabricants de systèmes de sécurité incendie, le matériel peut être soit « ouvert » soit « fermé », et ainsi présenter plus ou moins de contraintes en termes d'accès au cœur du système. Un peu d'éclaircissement s'impose sur cette notion.

LES NIVEAUX D'ACCÈS DU SSI

De prime abord, il y a lieu de comprendre les différents niveaux d'accès à l'exploitation et à la maintenance d'un SSI installé. En effet, ce matériel complexe nécessite certaines compétences, qualifications ou formation des personnes qui le manipule, afin d'éviter qu'une utilisation mal comprise ne puisse être source de danger pour les personnes ou de dégradations.

Ainsi, cinq niveaux d'accès sont définis par la norme NF S 61-931 :

NIVEAU 0

Le niveau 0 correspond à l'accès possible à la signalisation ou à certaines commandes dont l'action ne risque pas de compromettre la sécurité.

Exemple : action sur un DM.



NIVEAU 1



Le niveau 1 correspond à l'accès direct au système par toute personne exerçant une responsabilité générale de surveillance et qui est censée réagir en premier et rechercher l'origine d'une alarme feu ou d'un dérangement. Ceci suppose au moins une protection physique d'accès, soit par conception du matériel, soit en installant celui-ci à un emplacement réservé.

Exemple : commande manuelle de mise en sécurité d'une ZS.

NIVEAU 2

Le niveau 2 correspond à un accès au système par toute personne exploitante formée, informée et autorisée qui non seulement est en mesure de pratiquer certaines opérations d'exploitation mais aussi d'apprécier les conséquences qui en découlent. Les opérations effectuées à ce niveau sont susceptibles de modifier les états du système. Elles ne peuvent être exécutées que si le manipulateur suit une procédure particulière nécessitant un dispositif d'accès spécifique (clef, code, etc.).

Exemple : réinitialisation du système.





NIVEAU 3



Le niveau 3 correspond à un accès au système par toute personne chargée d'effectuer les mises en service et les opérations de maintenance technique telles que prévues par le constructeur.

Il est nécessaire d'utiliser un outil standard ou non (tournevis, clef, code, etc.). En ce qui concerne le matériel, ce niveau permet de procéder aux opérations de vérification et de mesure afin de s'assurer du bon fonctionnement et de remplacer les éléments dont l'interchangeabilité

est prévue.

En ce qui concerne le programme éventuel, ce niveau permet de changer des paramètres dont la modification a été prévue à la conception.

Exemples : remplacement à l'identique d'une carte électronique sur connecteur, modification de la programmation des séquences suite à une redistribution de locaux.

NIVEAU 4

Le niveau 4 correspond à toute intervention non prévue aux niveaux inférieurs.

Exemples : dessoudage et remplacement à l'identique d'un composant électronique, modification du programme d'exploitation.



MATÉRIEL OUVERT OU FERMÉ

MATÉRIEL OUVERT

Le matériel dit de type « ouvert » est un matériel ou l'installateur du SSI, qui n'est pas forcément le fabricant, peut avoir accès au niveau 3 du système, et ainsi réaliser la programmation ou le remplacement des cartes. Les entreprises doivent cependant avoir été formées par l'installateur pour installer ce matériel, et certaines entreprises peuvent avoir l'exclusivité d'installation d'une marque.

Exemples de systèmes dits de type « ouverts » : ESSER, FINESECUR, ASD.

MATÉRIEL FERMÉ

Le matériel dit de type « fermé » est un matériel ou l'installateur du SSI, doit faire appel au fabricant en sous-traitance pour intervenir au niveau 3 du système, et ainsi réaliser la programmation ou le remplacement des cartes. Certaines entreprises de systèmes dit « fermés » peuvent cependant proposer d'ouvrir leur produit au niveau 3, mais cela doit être précisé au contrat.

Exemples de systèmes dits de type « fermés » : CHUBB, SIEMENS, DEF.